

**RÉPONSE – M 483 B – 22.03**

**Réponse du Conseil administratif à la motion M 483 A – 20.10**

déposée par Mme Esther SCHAUFELBERGER, MM. Denis CHIARADONNA, Xavier CHILLIER et Pablo MARIN, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

**PARKING, C'EST DE L'ART**

Le PARK(ing) Day tente de susciter, par des interventions artistiques et ludiques, un débat critique sur l'aménagement et l'allocation de ces espaces de stationnement, en réunissant artistes, citoyens, élus et organisations. L'événement vise à mettre en avant plusieurs enjeux : rééquilibrer, d'une part, l'espace extérieur du centre-ville dédié à l'entreposage des véhicules privés, et, d'autre part, l'espace alloué à la mobilité douce, comme la marche et le vélo, aux espaces verts et aux lieux publics.

Le Service de la culture et de la communication (SCC) propose comme réponse aux invites du Conseil municipal d'intégrer dans l'édition 2022 de la ContreSaison un projet spécifique rejoignant les enjeux écologiques et socioculturels du PARK(ing) Day. Ce nouvel événement écoresponsable permettra de compléter le programme de l'édition 2022 en cours de construction. La ContreSaison intègre une offre culturelle ouverte et accessible en lien avec le territoire et la mobilité. En ce sens, le SCC pense qu'un tel projet peut venir enrichir la diversité des propositions du programme de la ContreSaison.

L'événement sera construit sur la même base que le PARK(ing) Day, événement pour lequel une ou plusieurs places de parking seront libérées afin de laisser place à une intervention artistique. Le projet sera présenté au public entre juin et septembre 2022 comme démarche spécifique à Vernier dans le cadre des activités culturelles hors murs de la ContreSaison.

La motion M 483 A – 20.10 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT  
Conseiller administratif

Vernier, le 28 février 2022

